

Économie plurielle

Un cadre d'analyse

Polanyi souligne la valeur heuristique d'un retour réflexif sur la définition de l'économie. Le terme économique que l'on utilise couramment pour désigner un certain type d'activité humaine oscille entre deux pôles de signification. Le premier sens, le sens formel, provient du caractère logique de la relation entre fins et moyens : la définition de l'économique par référence à la rareté découle de ce sens formel. Le second sens, ou sens substantif, insiste sur les relations entre les hommes et avec les milieux naturels où ils puisent leur subsistance. La définition substantive intègre ces interdépendances comme constitutives de l'économie.

Ces deux orientations vers lesquelles peut tendre l'économie humaine proviennent « de sources essentiellement différentes » et sont « toutes deux primaires et élémentaires », selon Menger (1923, p. 77). Cette discussion a été oubliée et n'est reprise ensuite dans aucune présentation de l'économie néoclassique qui se caractérise par une appréhension de l'économie dans son sens formel. Polanyi suggère que cette réduction du champ de la pensée économique a entraîné une rupture totale entre l'économique et le vivant, comme le développent des économistes soucieux d'une ré-

flexion épistémologique sur leur science (Bartoli, 1977 ; Maréchal, 2001 ; Passet, 1996 ; Perroux, 1970).

Un double mouvement

À partir de cette distinction, il est possible de souligner deux traits caractéristiques de l'économie moderne.

- ◆ L'autonomisation de la sphère économique assimilée au marché constitue le premier point. L'occultation du sens substantif de l'économie débouche sur la confusion entre l'économie et l'économie marchande au terme de ce long « repliement », attesté par l'adoption de la définition formelle de l'économie, dont les étapes sont retracées par Passet, des physiocrates aux néoclassiques (Passet, 1996, p. 31-37).
- ◆ L'identification du marché à un marché autorégulateur constitue le deuxième point. Les hypothèses rationaliste et atomiste sur le comportement humain autorisent l'étude de l'économie à partir d'une méthode déductive par agrégation de comportements individuels grâce au marché, sans considérations pour le cadre institutionnel dans lequel ils prennent forme. Considérer le marché comme autorégulateur, c'est-à-dire comme mécanisme de mise en rapport de l'offre et de la demande par les prix, conduit à passer sous silence les changements institutionnels qui ont été nécessaires pour qu'il advienne et à oublier les structures institutionnelles qui le rendent possible.
- ◆ À ces deux points développés par Polanyi, on peut ajouter un troisième point sur lequel ont insisté beaucoup d'auteurs dont Marx, mais aussi Mauss et Weber : l'identification de l'entreprise moderne à l'entreprise capitaliste. Dans une économie capitaliste fondée sur la propriété privée des moyens de

production, la création de biens suppose un profit possible pour les détenteurs de capitaux. L'entreprise est une « unité économique de profit » et « le compte de capital est donc au fondement de la forme rationnelle de l'économie lucrative » puisqu'il permet de calculer si un surplus est dégagé « par rapport à la valeur estimable en argent des moyens engagés dans l'entreprise » (Weber, 1991, p. 14-15). La reconnaissance de la société par actions donne les moyens d'une concentration de capitaux inédite puisque les droits de propriété peuvent être échangés sans que les détenteurs aient besoin de se connaître, la médiation de la Bourse garantissant parallèlement une liquidité à leurs avoirs.

Finalement, l'économie abordée comme la combinaison du marché autorégulateur et de la société de capitaux donne lieu à un autre développement : le projet d'une société enracinée dans le mécanisme de sa propre économie. L'économie de marché, quand elle ne connaît pas de limites, débouche sur la société de marché dans laquelle le marché tend à englober et à organiser la société; la recherche de l'intérêt privé réalise le bien public sans passer par la délibération politique. L'irruption de cette utopie d'un marché autorégulateur différencie la modernité démocratique des autres sociétés humaines dans lesquelles il a existé des éléments de marché sans qu'il soit visé de les agencer en système autonome.

Mais l'horizon de la société de marché s'est révélé impossible à atteindre, la société ayant réagi à cette perspective, en particulier par le biais du recours à la solidarité. Cette notion a constitué une référence pour l'établissement d'une régulation démocratique de l'économie que Mauss (1950) nous invite à penser dans les conclusions de *l'Essai sur le don* où il insiste sur les relations entre réciprocité et redistribution. Les inscriptions institutionnelles de cette régulation ont été multiples.

- ❖ Contre la réduction de l'économie au marché, le principe de la redistribution a été mobilisé. Un autre pôle est tout aussi constitutif de la modernité démocratique que l'économie marchande, celui de l'économie non marchande qui correspond à l'économie dans laquelle la distribution des biens et services est confiée à la redistribution. Avec la montée de la question sociale, se fait jour la nécessité de promouvoir des institutions susceptibles d'en contrecarrer les effets politiquement non désirables. Si l'idée d'une économie fondée sur la réciprocité s'est progressivement estompée, un autre principe économique que le marché, la redistribution, a été mobilisé à travers l'action publique. L'État social confère aux citoyens des droits individuels grâce auxquels ils bénéficient d'une assurance couvrant les risques sociaux, ou d'une assistance constituant un ultime recours pour les plus défavorisés. Le service public se définit ainsi par une prestation de biens ou services revêtant une dimension de redistribution (des riches vers les pauvres, des actifs vers les inactifs...) dont les règles sont édictées par une autorité publique soumise au contrôle démocratique.
- ❖ Contre la confusion entre marché et marché autorégulateur, un cantonnement du marché s'est opéré par son encadrement institutionnel. S'il existe une tendance propre à la modernité de désencastrement du marché, elle a été contrecarrée par des réactions récurrentes de la société ayant pour but de « socialiser » le marché, c'est-à-dire de l'inscrire dans un ensemble de règles élaborées à partir d'un processus de délibération politique. Autrement dit, la tension entre désencastrement et encastrement peut être considérée comme constitutive de l'économie marchande moderne. Historiquement, le dessein d'établissement d'un marché autorégulateur a engendré la création d'institutions régulatrices. « La plupart des marchés qui existent aujourd'hui sont avant tout des règles, des institutions, des réseaux qui enca-

drent et contrôlent la formation et la rencontre de l'offre et de la demande. » Mais ils sont contestés à leur tour par des élans de dérégulation appelant à « l'alignement de ces marchés divers sur la norme idéale et impersonnelle du marché concurrentiel parfait, à la désocialisation des marchés » (Gadrey, 1999).

- ✧ À cela s'ajoutent des tentatives pour fonder et donner droit de cité à des entreprises non capitalistes. Dans l'entreprise où les droits de propriété sont détenus par les investisseurs, l'objectif se résume à la maximisation du profit et le facteur travail est subordonné à cette logique d'accumulation. Face à ce modèle largement dominant, des analyses ont montré la diversité des formes de propriété, c'est-à-dire la diversité des personnes qui peuvent détenir les droits de propriété. Contrairement aux entreprises capitalistes, certaines entreprises ne sont pas détenues par les investisseurs, mais par d'autres types de parties prenantes et, par conséquent, leurs objectifs se différencient de l'accumulation du capital. La mise en œuvre de l'action économique renvoie alors plus à la réciprocité dans laquelle « le lien prime sur le bien » qu'à la maximisation de l'intérêt individuel.

Les réactions face à l'utopie de la société de marché ont donc été variées : mobilisation d'autres principes économiques, création d'institutions limitant et édictant des règles pour la sphère du marché, adoption de formes de propriété autres que capitalistes. L'économie dans la modernité démocratique est prise dans un double mouvement : un premier mouvement exprime la tendance à son désencastrement, un second mouvement exprime la tendance inverse au réencastrement démocratique de l'économie dans lequel la référence à la solidarité s'avère primordiale.

L'extension du marché « a rencontré un contre-mouvement contrôlant cette expansion » (Polanyi, 1983, p. 179), d'où le passage à « une grande transforma-

tion » qui aurait libéré la société des menaces que faisait peser sur elle le libéralisme économique.

Quelle transformation sociale ?

Mais, comme le rappelle Dumont (1983), ce bouleversement a débouché avec les régimes fascistes et communistes sur la destruction de la liberté et le règne de l'oppression. Selon ce dernier, la conciliation de la liberté et de l'égalité n'a donc pas pu être assurée par la grande transformation qu'ont voulu réaliser des gouvernements totalitaires, mais par un « alliage sans formule précise » propre à la social-démocratie. En désignant de cette façon les compromis entre marché et État de la période d'expansion après la Seconde Guerre mondiale, Dumont sous-estime la cohérence des sociétés industrielles fordistes et providentialistes dans lesquelles des règles sociales s'imposaient à l'économie marchande de par la législation et la négociation collective et dans lesquelles était également organisé un vaste ensemble redistributif d'économie non marchande dont les règles étaient édictées par l'État social. Cependant, il relève à juste titre le caractère réversible de ces compromis dont l'offensive néolibérale a sapé les fondements en exonérant le marché de certaines règles sociales perçues comme des rigidités et en délégitimant une économie non marchande dont la faiblesse tenait à sa bureaucratisation par assujettissement de l'utilisateur. Cette réversibilité devient évidente aujourd'hui.

Face au retour de l'utopie de la société de marché par le biais du néolibéralisme, la teneur de la réplique démocratique s'avère cruciale. À défaut, le désir de libération risque de s'inverser en son contraire, la mondialisation du marché et son extension à des domaines qu'il ne touchait pas auparavant ayant pour corollaire la montée de l'intégrisme et des crispations identitaires. Si le risque est réel et confirmé par de dramatiques événements, c'est que la perspective de la société

de marché s'est déjà révélée incompatible avec la démocratie au cours du vingtième siècle. Aujourd'hui comme hier, la vision économique du monde, quand elle devient une fin en soi, dénie aux processus démocratiques le droit de définir un sens et un projet humain (Roustang, 2002, p. 12). Or la restauration des compromis antérieurs est vouée à l'échec. Par exemple, le progrès social ne peut plus être garanti par les prélèvements opérés sur l'économie marchande parce que l'on se trouve devant des difficultés nouvelles : d'un côté, il serait souhaitable de limiter le marché pour qu'il ne s'étende pas à toutes les sphères de la vie humaine et que des relations solidaires soient préservées ; de l'autre côté, il serait tout aussi souhaitable que la croissance marchande soit la plus élevée possible afin de dégager le maximum de moyens pour financer les systèmes de redistribution qui attestent de la solidarité entre groupes sociaux.

Pour sortir de cette apparente impasse, il devient nécessaire de prendre en compte toutes les démarches qui, concrètement, refusent une marchandisation sans cesse accrue de la vie sociale. C'est toute l'importance des expériences d'économie solidaire. Par leur présence multiforme, elles participent d'une contestation d'évolutions que l'idéologie néolibérale présente comme inéluctables. Si ces initiatives sont en mesure de se regrouper au-delà de leurs inscriptions sectorielles, d'approfondir l'évaluation de leurs enjeux et de leurs implications au regard des régulations publiques, de s'allier avec l'économie sociale et les mouvements sociaux qui partagent leurs finalités, elles peuvent contribuer à la réalisation d'un projet de démocratisation de l'économie et de la société.

Pluralité économique et aspiration démocratique

La question posée est donc celle d'institutions qui soient en mesure d'assurer la pluralisation de l'écono-

mie pour l'inscrire dans un cadre démocratique, ce que la logique du gain matériel compromet quand elle devient unique et sans limites. La réponse à cette question ne peut être recherchée qu'à partir d'inventions institutionnelles ancrées dans des pratiques sociales ; ce sont celles-ci qui peuvent indiquer les voies d'une réinscription de l'économie dans des normes démocratiques. La réflexion sur la conciliation entre égalité et liberté qui demeure le point nodal de la démocratie dans une société complexe ne peut progresser que par la prise en compte des réactions émanant de la société. C'est un autre point d'accord entre Mauss et Polanyi, il s'agit de s'appuyer sur des pratiques pour informer sur leur existence et les analyser, autrement dit de partir du « mouvement économique réel » et non pas d'un projet de réforme sociale plaqué sur la réalité. C'est une conception des changements sociaux qui s'exprime, des changements qui « ne commandent nullement ces alternatives révolutionnaires et radicales, ces choix brutaux entre deux formes de société contradictoires » mais qui « se font et se feront par des procédés de construction de groupes et d'institutions nouvelles à côté et au-dessus des anciennes » (Mauss, 1997, p. 265).

Avec Mauss et Polanyi, s'esquissent les fondements théoriques d'une approche plurielle de l'économie et s'amorce une réflexion sur le changement social qui ne se satisfait pas de l'évocation rituelle d'un renversement du système. Dans cette conception du changement, il s'agit d'œuvrer dans un cadre démocratique à l'évolution des rapports de force pour que la pluralité des modes d'institution ou d'inscription sociale de l'économie puisse acquérir pleinement droit de cité. L'approche plurielle de l'économie permet de renouveler les termes du débat entre réformisme et radicalité.

Par Jean-Louis Laville

BIBLIOGRAPHIE

- DUMONT L., 1983, préface à POLANYI K., *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (traduction française), Gallimard, Paris.
- GADREY J., 1999, « La gauche et le marché : une incompréhension plurielle », *Le Monde*, 10 mars.
- LAVILLE J.-L. (dir.), 1994, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris (réédition 2000).
- MARÉCHAL J.-P., 2001, *Humaniser l'économie*, Desclée de Brouwer, Paris.
- MAUSS M., 1997, *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par M. Fournier, Fayard, Paris.
- MAUSS M., 2001, *Essai sur le don, sociologie et anthropologie*, PUF, 9^e édition, Paris (1^{re} édition 1950).
- MENGER C., 1923, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Carl Menger, Vienne.
- PASSET R., 1996, *L'économie et le vivant*, Economica, Paris.
- PERROUX F., 1970, « Les conceptualisations implicitement normatives et les limites de la modélisation en économie », *Économie et société, Cahiers de l'ISEA*, vol. 4, n° 12, décembre.
- POLANYI K., 1977, *The Livelihood of Man*, éd. par H.W. Pearson, Academic Press, New York.
- POLANYI K., 1983, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris (traduction française).
- ROÛSTANG G., 2002, *Démocratie : le risque du marché*, Desclée de Brouwer, Paris.
- WEBER M., 1991, *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard, Paris (traduction française).

CORRÉLATS

Économie non marchande — Économie sociale —
 Économie solidaire — État social — Ressources —
 Secteur public — Solidarité